



# LE BESSAT AUJOURD'HUI

BULLETIN MUNICIPAL  
Octobre 2008 - N° 45

Site de la mairie  
<http://www.mairie-le-bessat.fr>

## EDITORIAL AUTOMNAL

### ALLER AUX CHAMPIGNONS

Boletus edulis, agaricus,  
cantharellus cibarius, laccaria  
amethystea, sparassis crispa,  
craterellus cornucopioides,  
cantharellus tubaeformis.

Quel est donc ce dialecte ?

Evoquons plutôt le bolet, le rose,  
la girolle, le violet, la clavaire  
crépue, la trompette des morts ou  
le tubi....

Truffe au vent, l'odeur, le parfum  
des champignons de nos sous-bois,  
nous rappellent que l'automne est  
arrivé.... Apprenons à les  
identifier, au cours de nos  
promenades. Ils nous  
accompagneront jusqu'aux  
premières neiges, et nous nous  
régalerons des poêlées d'après  
cueillettes.

Bonnes balades.

PS: ne consommez que les espèces  
que vous connaissez, et dans le  
doute  
prenez conseil auprès d'un  
pharmacien.

Guy PLANFORET

## L'école communale du village

La fin de l'été signe la fin des « grandes vacances »  
et tout naturellement, le 2 septembre, 40 élèves ont  
repris le chemin des écoliers. L'effectif est constant  
depuis l'an dernier.

Laure VARE assure cette année la direction de l'école  
et s'occupe des « grands » qui sont au nombre de 24.  
Christine DUMAS continue la classe « des plus petits  
» avec 16 élèves.

Le projet d'école est axé sur trois thèmes :

- transports: visite du musée d'arts et d'industries,  
sécurité routière, utilisation des transports en  
commun (train, métro)
- planétarium
- cirque

Trois ATSEM, Fabienne BAVUT, Marie-Andrée  
BORNE et Evelyne TARDY se relaient auprès de  
Christine DUMAS pour prendre en charge les « tous  
petits » tout au long de la journée.

La garderie péri-scolaire de 16h30 à 17h30 accueille  
en moyenne 4 enfants par jour depuis la rentrée des  
classes. Pour un début d'année scolaire, on note donc  
une bonne fréquentation de ce service.

La cantine associative a également repris;  
les enfants prennent le repas à la maison communale  
sous la surveillance de deux ATSEM. C'est une  
moyenne de 11 repas par jour qui sont servis.

## Relais Assistantes Maternelles -

## Parents Enfants des Monts du Pilat

Depuis le mois de mai, Caroline Privat remplace Bénédicte Traversier durant son congé maternité, au Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

Le relais couvre désormais l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

- Si vous êtes parents, le relais vous propose une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance (de 0 à 6 ans), une mise en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles, une information sur vos droits et obligations d'employeurs, des conseils pour toutes vos démarches administratives et une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.

- Si vous êtes assistantes maternelles, le relais est à votre disposition pour vous mettre en relation avec les parents qui recherchent une assistante maternelle agréée, vous informer sur vos droits et votre statut professionnel, vous aider à travailler sur des projets, il établit un réseau d'échange avec d'autres assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, il vous tient informé sur les conditions d'agrément, l'évolution de votre profession.

Les permanences ont lieu (hors vacances scolaires) :

- Les mardis de 13H30 à 18H00 à l'espace Dôme à Bourg Argental
- Les jeudis de 13H30 à 18H00 à la mairie à St Genest Malifaux

Des temps collectifs sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants concernés par l'agrément (hors vacances scolaires) :

- Les jeudis de 9H à 12H à St Genest Malifaux dans la salle polyvalente près de la mairie
- Les vendredis matin de 9H à 12H à l'espace Dôme à Bourg Argental
- Des temps collectifs itinérants sont aussi proposés le lundi matin de 9H à 12H sur les communes de St Julien Molin Molette et Planfoy depuis le mois de septembre et un autre temps collectifs aura lieu sur Marlhès début 2009.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'animatrice au 04 77 39 25 78 ou 06 71 65 96 94.

**Vous souhaitez avoir des informations sur la profession d'assistante maternelle, contactez les services du Conseil Général de la Loire**

**Territoire du Gier/Ondaine/Pilat - Tél 04.77.29.27.67**

## L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL,

## UN SERVICE DE PROXIMITE ....

L'association ADMR qui intervient sur notre village est un maillon de la chaîne que constituent les 53 associations du département de la Loire.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs qui n'ont pas changé depuis la création du mouvement en 1945 : le respect de la personne, l'esprit d'entraide, la volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes.

L'ADMR développe ainsi une action collective et décentralisée qui favorise la création et l'amplification du lien social entre toutes les composantes de la population locale.

Proches du terrain, les bénévoles connaissent les personnes à aider. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour écouter et évaluer les besoins et proposer une réponse adaptée. Chaque intervention est assurée par des professionnels qui allient compétences et capacités relationnelles : leur rôle est d'accomplir au domicile de la personne aidée le travail convenu et ils nouent également avec elle une relation étroite d'écoute et de confiance.

L'ADMR tire sa force de la confrontation des visions de trois acteurs : le client adhérent, le bénévole et le salarié qui forment « le triangle d'or » : C'est sur ce mode de coopération tout à fait original que sont édifiées l'efficacité et l'utilité sociale de l'ADMR.

Le service proposé par l'ADMR n'est pas gratuit : les familles participent financièrement en fonction de leur quotient familial et les personnes retraitées en fonction de leur ressources (retraites principales et complémentaires). Les pouvoirs publics ou organismes sociaux (caisses de retraites, caisse d'allocation familiale, conseil général, etc...) prennent en charge la différence entre le prix de revient de l'intervention et la participation horaire de la personne aidée.

Pour tout renseignement, concernant l'aide aux familles ou aux personnes âgées, Mme Isabelle VERNAY, nouvelle bénévole ADMR se tient à votre disposition sur la commune du Bessat : vous pouvez la contacter au 04 77 20 41 34.

Nous en profitons pour remercier Mme Tardy qui assurait cette responsabilité jusqu'alors.

Une permanence est également assurée à la maison des services ADMR à St Genest (1 rue Jeanne d'Arc) les lundis de 16H à 19H et les vendredis de 9H à 11H : Marilyn Richard, secrétaire de l'association vous y accueillera ( 04 77 51 21 49).

### ETAT CIVIL

#### Naissance

Eloïse FAVERJON  
Née le 20/10/2008

#### Mariage

Claudine BRUYERE  
Romain TARDY  
13/09/2008

#### Décès

Marie-Louise TARDY  
née VESSEYRE  
le 10/07/2008

Philomène DIAZ  
née DI CARLO  
le 19/07/2008

## CA VA SE PASSER

Réunion organisée par le BSH  
pour préparer les 100 ans  
de la 1ère course de ski de fond  
sur notre village

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008  
à 10 heures  
Salle de réunion de la mairie

On attend vos idées.

Prochains passages du ludobus  
de 16 h à 18 h devant l'école.  
7 et 28 novembre 2008  
19 décembre  
Adhésion annuelle : 3.05€  
Caution (non encaissée) : 50€

Noël des plus de 65 ans

SAMEDI 20 DECEMBRE à  
12 heures  
Retenez d'ores et déjà  
votre date

Commémoration du 11 novembre 1918

Rendez-vous à 11 heures  
devant le monument aux morts

## BREVES-INFOS PRATIQUES

-Articles de presse à disposition pour les Bessataires à la bibliothèque : tous les articles parus dans la Tribune le Progrès depuis 1995 peuvent être consultés aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

-Pour les fans de football et de l'ASSE : la mairie se voit offrir par notre Conseiller Général, Monsieur Jean GILBERT, quelques places pour certains matchs. Afin d'en faire profiter successivement les bessataires qui seraient intéressés, nous vous demandons de bien vouloir vous faire inscrire en mairie, vous serez contactés quelques jours avant le match.

-Amélie Laurendon vous propose sur le Bessat depuis le 18 septembre des cours de gym d'entretien et de remise en forme tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 ou 20 h à 21 h 30. Il reste des places pour ce trimestre (fin 1er trimestre le 18 décembre). A partir du mois de janvier, des séances de yoga animées par Jean-Pierre viendront compléter la gym, ainsi que des sorties ski de fond ou marche nordique les samedis matin.

Ne pas hésiter à contacter Amélie et Jean-pierre Laurendon au 0477204841 ou 0681573808.

-Le Foyer rural reconduit les cours de gym chaque jeudi matin de 8 h à 10 h animés par Monique Ronchail-Médard - Salle de gym

-La neige : fin octobre nous avons cru un moment que ce n'était pas des flocons mais le ciel qui nous tombait sur la tête. Notre employé municipal en vacances avant l'hiver. Notre chasse neige en réparation. Tout est rentré dans l'ordre avec la bonne volonté de tous.